

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE DANVILLE

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée spéciale des membres du Conseil de la ville de Danville tenue le 13 décembre 2010 à 19h00 à la salle du Conseil sise au 150 de la rue Water, à Danville, à laquelle assistent les Conseillers:

Siège numéro 1:	Francine L. Girard
Siège numéro 2:	Jean-Guy Dionne
Siège numéro 3:	Germain Ducharme
Siège numéro 4:	Michel Plourde
Siège numéro 5:	Bernard Laroche
Siège numéro 6:	Lisette Fréchette

formant quorum sous la présidence du Maire Jacques Hémond, l'assemblée est reconnue valablement constituée pour avoir été convoquée lors de l'assemblée régulière tenue le 6 décembre 2010 alors que tous les membres du Conseil étaient présents et ont renoncé à tout autre mode de convocation

- **2668 – 2010** – Règlement 99-2010 – Délégation de certains pouvoirs en matière contractuelle;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Germain Ducharme que le projet de règlement **99-2010** intitulé « ***Délégation de certains pouvoirs en matière contractuelle*** » tel que lu à haute voix à la présente assemblée soit adopté et versé au livre des règlements de la Municipalité.

ADOPTÉ

- **2669 -2010** – Règlement 100-2010 – Amendement au règlement 35-2002.

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par la Conseillère Lisette Fréchette que le projet de règlement **100-2010** intitulé « ***Amendement au règlement 35-2002 relatif à la cueillette des ordures et matières recyclables non dangereuses*** » tel que lu à haute voix soit adopté et versé au livre des règlements de la Municipalité.

ADOPTÉ

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que la présente assemblée soit levée.

ADOPTÉ

Jacques Hémond, Maire

**Michel Lecours, Directeur-général et
secrétaire-trésorier**